Présence de troupeaux en estive avec chiens de protection

Par arrêté municipal, les chiens de compagnie sont interdits dans les alpages de la commune de Réallon, du 15 juin au 15 octobre

Où sont les troupeaux ?
Groupement pastoral de la Vieille Selle-Reyssas
Troupeau n°1

1. 01 Juillet - 01 Août
2. 01 Août - 31 Août
3. 01 Septembre - 31 Septembre
4. Fin Septembre - Fin d'estive

Où sont les troupeaux ?
Groupement pastoral du Vallon

1. 15 Juin - 01 Juillet
2. 02 Juillet - 01 Août
3. 02 Août - 10 Septembre
1. 2. 3. 10 Septembre - 15 Octobre

Où sont les troupeaux ?
Groupement pastoral de la Gardette Fleurandon

1. 15 Juin - 15 Juillet
01 Septembre - 10 Octobre
2. 15 Juillet - 31 Août

Où sont les troupeaux ?
Groupement pastoral de Chenarette

1. 30 Juin - 31 Juillet
2. 01 Août - 15 Septembre
1. 2. 15 Septembre - 15 Octobre

Où sont les troupeaux ?
Groupement pastoral des Aiguilles de Chabrières

1. 15 Juillet - 31 Juillet
01 Septembre - 15 Octobre
2. 01 Août - 31 Août

DANS UNE ZONE DE TROUPEAUX ET DE CHIENS DE PROTECTION :











EN CAS DE RENCONTRE AVEC LE CHIEN









Où sont les troupeaux ?
Groupement pastoral du Laus

1. 15 Juin - 14 Juillet
2. 14 Juillet - 20 Août
3. 20 Août - 15 Octobre

Où sont les troupeaux ?
Groupement pastoral
de la Vieille Selle-Reyssas
Troupeau n°2

1. 01 Juillet - 31 Juillet
31 Septembre - 15 Octobre
2. 01 Août - 01 Septembre
3. 01 Septembre - 31 Septembre

Le calendrier est indicatif et peut varier en fonction des conditions (météo, disponibilité de l'herbe et de l'eau, prédation...)
Responsabilité non engagée
en cas de changement de date

En Savoir plus sur les gestes à adopter face aux chiens de protection :

Légende:

- Limites des quartiers en alpages
- Localités
- Points d'intérêt
- Sommet
- Parking

0 1 2 km

Fond de carte : IGN / SCAN 25 / Réalisation Communauté de Communes de Serre-ponçon